



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide

Question écrite n° 119756

Texte de la question

M. Thierry Lazaro souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le drame que représente le suicide dans notre pays et qui frappe annuellement plus de 10 000 familles. En dépit des campagnes de prévention et des efforts considérables déployés par les familles, les médecins ou les associations qui apportent leurs contributions à la prévention des tentatives de suicide, celles-ci demeurent élevées et touchent toutes les tranches d'âges. Selon les données communiquées par l'INSERM, 10 798 personnes se sont ôtées la vie en 2004, dont 21 chez les moins de 15 ans, 621 chez les 15/24 ans, 462 chez les 25/29 ans, 6248 chez les 30/59 ans et 3446 chez les plus de 60 ans. A ce jour, la France est l'un des pays industrialisés dans lequel le nombre de décès par suicide est l'un des plus élevés. Ainsi que le révèle le recensement établi par l'INSERM, toutes les catégories de la population française sont meurtries par ces décès par suicide, en ce compris celle des plus de 60 ans qui représente plus de 30 % des suicides constatés. Il est indispensable de mener une réflexion approfondie associant tous les acteurs oeuvrant en faveur de la prévention du suicide, pour comprendre les mécanismes déclencheurs des pulsions suicidaires, dans toutes les catégories de population. Compte tenu du nombre élevé de décès par suicide, par an, en France, cette réflexion doit être un enjeu national majeur et consacré comme tel. Aussi et compte tenu de la dimension particulièrement dramatique de cet état de fait, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures préventives qu'il compte prendre vis-à-vis de chacune des catégories de la population afin de contribuer efficacement à une forte réduction du nombre annuel de suicides.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119756

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2065